

ACTIONS DU PROJET DE SERVICE ET DYNAMIQUE DES ÉQUIPES SANTÉ-TRAVAIL



M. Paul DEPEZEVILLE – Chargé de Projet – Pôle Santé Travail Métropole Nord – Lille

M. Tommy DUBOIS – Ergonome – Pôle Santé Travail Métropole Nord – Lille

Introduction / Objectifs :

Dans un contexte de réforme du système de Santé au travail, le sens et les modalités de l'action de conseil des SSTI font l'objet d'interrogations importantes des pouvoirs publics, de leurs partenaires préventeurs, des entreprises et même des équipes santé travail. Les Services Interentreprises de Santé au Travail (SSTI) disposent néanmoins d'atouts singuliers pour faire évoluer les dynamiques de prévention sur leur territoire. Nous illustrerons ici des actions déclinées dans le cadre du projet de Service de Pôle Santé Travail qui, en partant d'une analyse territoriale des besoins de Santé aura permis de construire avec les équipes projet des méthodologies adaptées à quatre secteurs d'activité identifiés par la Commission Médico Technique (CMT) comme prioritaires : les services à la Personne (SAP), Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), bailleurs sociaux et Etablissement et Service d'Aide par le Travail (ESAT).

Méthodologie :

La genèse et le développement de ces actions se sont articulés autour de trois temps d'analyse :

1. Le diagnostic territorial réalisé dans le cadre de l'élaboration du projet de Service qui a permis de cibler différents secteurs sensibles dont les quatre présentés ici.
2. Ces secteurs identifiés, une analyse des populations d'entreprises et de salariés a permis de cibler et de solliciter les équipes Santé-Travail les plus concernées.
3. Les équipes volontaires ont été associées à des groupes projets. En croisant expériences et réalités du terrain avec une revue de littérature en Santé travail, les groupes projet ont construit des modèles diagnostics des liens entre Santé et conditions de travail.

En s'appuyant sur des outils de veille sanitaire du suivi de santé ainsi que sur des outils d'aide au dépistage des situations de travail construits par le groupe projet, la démarche a pu être déclinée en positionnant le rôle de chaque métier de l'équipe santé-Travail dans cette démarche.

Résultats :

En combinant les enseignements du suivi de Santé et ceux de l'analyse des situations de travail, les diagnostics élaborés par les équipes pluridisciplinaires visent différents objectifs : passer d'une gestion individuelle des problématiques de Santé des salariés à une démarche collective et ainsi favoriser l'engagement et l'implication des entreprises dans une démarche de prévention primaire.

Par ailleurs, les résultats de ces constats des équipes de Santé au travail pourront également être mis en débat, de façon plus globale, à l'échelle des partenaires institutionnels ainsi que des branches professionnelles. Ces dernières, dont le rôle en matière de santé au travail s'est renforcé, représentent un appui à la mobilisation des entreprises ou associations qu'elles regroupent.

Discussion en rapport avec l'objectif :

Enfin, cette méthodologie instruit de nouvelles démarches et dynamiques pluridisciplinaires, notamment celle du lien entre le suivi périodique et la prévention primaire, ou encore l'articulation des métiers en Santé-Travail dans la poursuite d'un objectif commun et partagé. Elle illustre, en définitive, une action où chaque membre de l'équipe, animé et coordonné par le médecin du travail, concourt à la construction d'une réponse collective aux enjeux et exigences de la Santé au travail.

Conclusion :

Actuellement en cours, cette démarche fera l'objet d'une évaluation tant sur ses effets auprès des adhérents que sur les pratiques professionnelles des équipes, ainsi que dans ses dimensions partenariales (institutionnelles et professionnelles).



Pour contacter l'auteur : tdubois@polesantetravail.fr